

## GUERRE EN UKRAINE

### Allocution de Mme le Maire – Conseil municipal du 3 mars 2022

Avant de débiter notre conseil municipal, je souhaiterais revenir sur les conséquences tragiques de cette actualité internationale qui bouleverse l'Europe toute entière.

Selon l'ONU, la guerre déclarée à l'Ukraine par la Russie le 24 février dernier en violation la plus complète du droit international, a déjà poussé sur les routes de l'exode plus d'un million de réfugiés, majoritairement des femmes et des enfants, cherchant à gagner principalement la Roumanie, la Moldavie et la Pologne.

Avec l'Association des Maires de France, nous saluons avec admiration la résistance de tout un peuple et le sang-froid de son président, Volodymyr ZELENSKY, symbole de cette combativité.

Nous pensons aussi au déchirement de celles et ceux qui, victimes innocentes de l'offensive russe, doivent fuir et pour lesquels toute l'Europe se lève aujourd'hui.

Dès le 25 février, le Président de la République a indiqué, je cite, que « *La France, comme tous les autres pays européens, prendra sa part pour assister la population ukrainienne, mais aussi pour accueillir des réfugiés venus de ce pays* ».

Nous, élus locaux, n'avons aucune capacité d'inverser le cours de l'Histoire.

En revanche, nous élus locaux, avons toute capacité pour soutenir les populations ukrainiennes, celles bientôt sur nos territoires comme celles au-delà de nos frontières, en relayant ou en participant à la mobilisation organisée par le gouvernement, les associations non gouvernementales, les collectivités territoriales et la Protection Civile.

Ainsi, afin d'organiser l'éventuel accueil de familles ukrainiennes sur le territoire national, la Préfecture du Finistère a commencé à recenser les propositions d'accueil qui émanent des associations ou des particuliers.

Un registre spécial a donc été ouvert en Mairie pour faciliter ce recensement et chacun peut faire part de ces propositions.

Face au drame humanitaire qui se déroule en Ukraine, la Protection Civile se mobilise aussi sur l'ensemble du territoire national.

Sur le plan matériel, une mission d'action humanitaire immédiate ainsi qu'un appel aux dons ont été lancés.

La Protection Civile invite donc toutes les collectivités à relayer l'appel à la générosité publique, qu'ils s'agissent de dons de produits de première nécessité, de matériel médical, de moyens logistiques ou de dons en argent.

Le site internet de la commune va bien sûr relayer toutes les informations de la Protection civile qui va assurer la logistique de l'aide matérielle et financière à destination des populations ukrainiennes.

Une urne destinée à recueillir les dons sera également disponible à l'accueil de la Mairie.

Concrètement, je vous propose aussi que notre Conseil municipal réponde directement à l'appel aux dons lancé par la Protection civile en lui attribuant une subvention exceptionnelle de 5 000 €.

Même si ce point n'a pas été inscrit à l'ordre du jour de cette séance, je vous proposerai dans délibérer pendant ce conseil, car je crois que nous serons unanimes pour reconnaître la gravité de la situation et l'urgence de pouvoir agir en toute fraternité avec le peuple ukrainien.

Je vous remercie de votre attention.